

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE EXERCICE 2020



VILLE DE **CHINON**

Prévu par l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport d'orientations budgétaires doit être présenté par le Maire dans les deux mois avant le vote du budget.

Il doit permettre d'instaurer une discussion au sein du conseil municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.

Le débat et le rapport d'orientations budgétaires n'ont pas de caractère décisionnel mais le conseil municipal doit prendre acte de la tenue du débat sous la forme d'une délibération spécifique qui fait l'objet d'un vote de l'assemblée.

Le rapport est organisé autour de trois parties:

- Le contexte général
- La situation financière de la ville de Chinon
- Les orientations budgétaires 2020

## LE CONTEXTE GENERAL

Le contexte international et national connaît une période de turbulences importantes dans laquelle il est très difficile de faire des prévisions notamment sur le plan économique à moyen ou long terme.

En effet, l'Europe va trouver un autre mode de fonctionnement sans le Royaume Uni. Les rapports économiques sont tendus entre les Etats Unis et un certain nombre de pays dont la France.

Enfin, l'épidémie du coronavirus a un impact très fort sur les relations économiques mondiales et il y a une baisse très sensible de l'économie avec de nombreuses industries qui limitent leurs productions.

En France, la situation n'est pas plus stable avec des mouvements sociaux dans de nombreux secteurs d'activités.

## LE CONTEXTE GENERAL

Malgré ces éléments, les principaux indicateurs économiques ne sont pas mauvais: le taux de croissance du PIB en 2019 est estimé à 1,3% et prévu au même taux en 2020. Le taux d'inflation est stable autour de 1,2%.

Les taux d'intérêt sont toujours très faibles, ce qui permet à l'Etat français de contenir sa dette et aux collectivités d'emprunter ou de renégocier leur dette quand elles le peuvent. La Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 limite les évolutions de dépenses de fonctionnement des collectivités locales à 1,2% par an. Les charges de personnel ont été maîtrisées avec une hausse de 0.9%.

Concernant les 322 collectivités qui ont contractualisé avec l'Etat, seules 14 ont fait l'objet de sanctions.

Les principales inquiétudes pour les collectivités résident dans la réforme de la taxe d'habitation (le financement de la disparition du solde de la TH n'est pas encore identifié) et dans la réforme des valeurs foncières.

## LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE CHINON

Depuis la renégociation des emprunts toxiques et le plan de redressement de ses comptes, la ville de Chinon connaît une situation financière stable puisqu'elle ne peut compter que sur ses recettes propres et non sur de l'emprunt pour financer ses projets d'investissements.

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des études et de la concertation dans le cadre du projet Action Cœur de ville. Un avenant avec des actions matures et non matures a été signé avec Madame Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et les principaux partenaires du projet. La banque des territoires a financé en partie toutes les études liées au projet et la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire a également pris en charge une partie des frais engagés.

## LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE CHINON

Les recettes et les dépenses de fonctionnement à part le projet Action Cœur de ville varient peu.

Cependant, la ville a fait un effort en accordant sur toute l'année 2019 deux heures gratuites de stationnement le vendredi et le samedi. Il est constaté une baisse des recettes mais il n'y a pas eu de report de transactions de stationnement des autres jours sur le vendredi et le samedi: les gens n'ont pas modifié leur mode de consommation pour ne venir uniquement qu'en fin de semaine.

Sur le plan interne, la ville de Chinon a fonctionné en année pleine avec des services techniques communs. Deux directeurs ont été recrutés au 1<sup>er</sup> février 2019 pour encadrer une centaine d'agents. Un premier bilan organisationnel et financier pourra être fait lors de l'examen du compte administratif.

# LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE CHINON

## ANALYSE RETROSPECTIVE DES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES 2014-2019

Analyse Comptes administratifs	2014	2015	2016	2017	2018	2019 (provisoire)
Recettes de fonctionnement courant	9 868 440,30	10 147 214,40	11 398 968,27	9 661 878,00	9 705 872,18	10 023 065,27
Dépenses de fonctionnement courant	9 648 939,57	9 836 949,41	8 537 187,26	8 584 043,17	8 158 246,12	8 828 455,26
<b>Résultat comptable</b>	<b>219 500,73</b>	<b>310 264,99</b>	<b>2 861 781,01</b>	<b>1 077 834,83</b>	<b>1 547 626,06</b>	<b>1 194 610,01</b>
Recettes d'investissement	1 869 735,26	1 951 448,85	1 813 132,29	3 537 576,60	2 039 111,18	2 481 507,39
Dépenses d'investissement	1 835 859,34	1 917 896,43	3 573 844,14	2 296 719,46	2 184 874,51	2 091 499,68
<b>Besoin ou capacité de financement</b>	<b>33 875,92</b>	<b>33 552,42</b>	<b>-1 760 711,85</b>	<b>1 240 857,14</b>	<b>145 763,33</b>	<b>390 007,71</b>
<b>Excédent brut de fonctionnement</b>	<b>1 578 427,65</b>	<b>1 389 220,44</b>	<b>2 931 104,53</b>	<b>2 087 348,58</b>	<b>2 012 001,62</b>	<b>1 800 879,42</b>
Capacité d'autofinancement brute	933 097,97	133 107,13	3 339 541,91	1 680 171,26	2 162 028,22	1 896 370,13
Dette en capital	929 401,10	956 442,99	1 210 720,53	1 250 241,98	1 275 280,53	1 302 940,91
Capacité d'autofinancement nette	3 696,87	-823 335,86	2 128 821,38	429 929,28	886 747,69	593 429,22



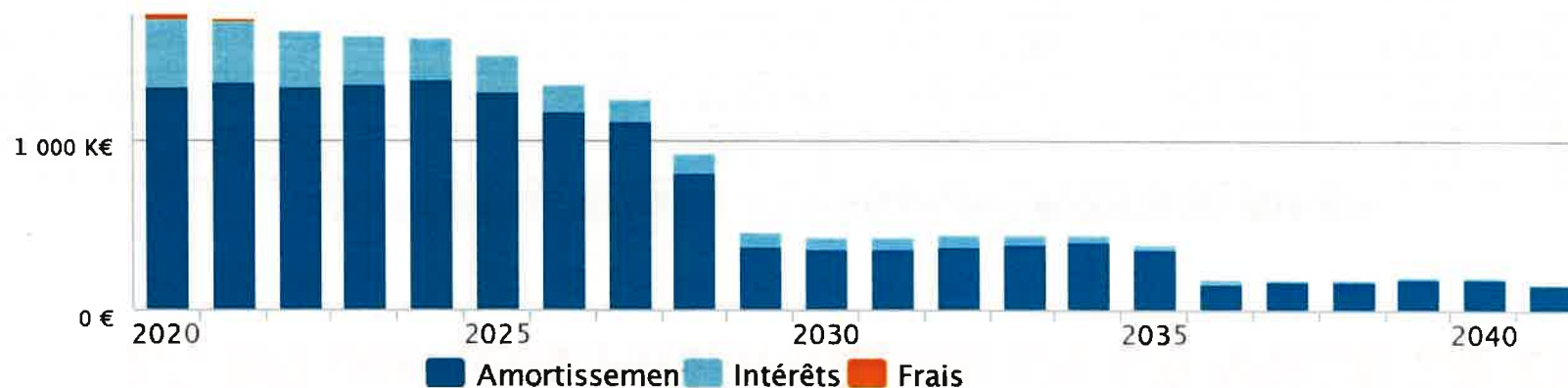
# LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE CHINON

## - La Dette:

La ville de Chinon compte tenu de l'état de sa dette ne peut toujours pas emprunter. La situation s'améliorera à partir de 2024.

La souscription et la renégociation des emprunts toxiques auront pénalisé durablement la ville car elle n'aura pas pu profiter des conditions très favorables du marché pour emprunter, les taux étant très bas.

Tableau d'extinction

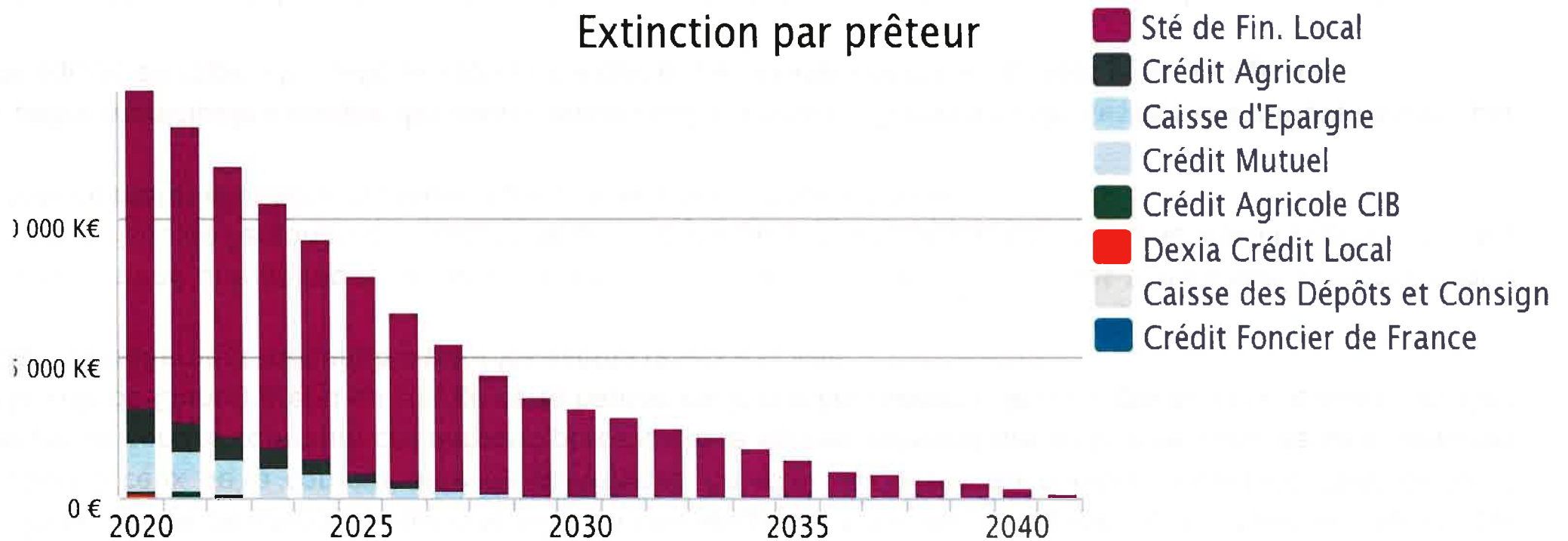




# LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE CHINON

Ce graphique montre le poids de la dette lié à la renégociation des emprunts toxiques et la fin de la dette classique auprès des autres organismes bancaires.

## Extinction par prêteur



## LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE CHINON

### - Les dépenses de personnel:

En 2019, la ville de Chinon a souhaité faire un rattrapage sur trois ans du régime indemnitaire des agents par rapport à ceux de la communauté de communes. En effet, en raison du nombre important d'agents ayant intégré un service commun, ces derniers percevaient le régime indemnitaire de la communauté de communes et la ville de Chinon prend en charge cette hausse via le remboursement des charges du service commun. Cela créait un traitement inéquitable pour les agents restés à la ville.

La ville a mené une politique importante dans le cadre de la prévention: tous les agents sauf ceux des écoles ont eu la visite de l'ergonome du centre de gestion. Il a pu faire une analyse du poste de travail et préconisé des achats de matériel adapté: fauteuils, souris, bras articulé pour les écrans.

La police municipale a intégré des locaux entièrement rénovés à l'hôtel de ville. Les travaux ont été réalisés par une équipe en régie. Une salle de repas ainsi que des vestiaires ont été aménagés pour les agents.

Il n'a pas été recruté de poste supplémentaire mais il a été recruté des agents en remplacement de départs ou d'agents en maladie.

L'effectif de la ville de Chinon varie peu en 2019.

## LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE DE CHINON

- Les dépenses de personnel:

Sur l'année 2020, est intervenue en janvier une nouvelle hausse du régime indemnitaire des agents.

Il est également poursuivi l'équipement ergonomique des postes.

En ce qui concerne les effectifs, il n'est pas prévu de recrutement nouveau. Les élections municipales modifieront peut être cet élément.

## LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

### - FONCTIONNEMENT:

#### o Recettes:

##### ✓ Fiscalité: Focus sur la réforme de la taxe d'habitation:

La loi de finances 2018 prévoyait que l'Etat mettrait en place un dégrèvement et non une compensation pour la réforme de la taxe d'habitation. En effet à partir de 2018 et sur trois ans, l'Etat va prendre en charge la taxe d'habitation de 80% des foyers français les moins aisés.

Pour les 20% restant, la suppression définitive interviendra en 2023.

La taxe d'habitation sur les résidences principales sera donc supprimée à partir de 2023 pour l'ensemble des foyers.

# LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

Quels sont les impacts de cette réforme pour la ville de Chinon?

- Comme l'ensemble des communes, elle ne votera plus de taux de TH à partir de 2020.
- Les bases sont revalorisées de 0,9% en 2020.
- En 2023, les communes pourront à nouveau voter un taux sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Le taux de référence sera l'ancien taux de taxe d'habitation.
- En 2021, la part de taxe foncière bâtie départementale sera transférée aux communes: le taux foncier bâti communal sera donc la somme du taux communal 2020 et du taux départemental 2020
- De nouvelles règles de lien sont établies: le taux de taxe foncier non bâti ne peut augmenter plus ou diminuer moins que le taux de taxe foncière bâtie.
- Pour les communes, la réforme peut entraîner un déséquilibre dans la mesure où le produit du FB départemental ne sera pas nécessairement équivalent au produit de TH perdu. L'Etat a donc prévu la création d'un coefficient correcteur appelé COCO.

## LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

Calcul du COCO et impact pour la ville de Chinon:

Le COCO est le rapport entre le produit de foncier bâti consolidé (com et dép) corrigé des pertes ou des gains et le produit de foncier bâti consolidé.

Si le COCO est supérieur à 1, cela signifie que la commune enregistre une perte et elle sera donc sous compensée.  
Si le COCO est inférieur à 1, cela signifie que la commune enregistre un gain. Elle devra donc reverser une partie de sa recette.

La recette foncier bâti départemental est de 1 873 004 euros alors que la recette de la TH est de 2 422 671 euros.

La ville de Chinon fait partie des villes sous compensées et recevra donc de l'argent en compensation des autres villes.

Il y aura une incertitude sur les potentiels fiscaux de la ville et donc sur ses conséquences sur les dotations: l'Etat cherche une solution pour neutraliser les effets du potentiel fiscal.

## LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

### - FONCTIONNEMENT:

#### ○ Recettes:

- ✓ Autres recettes: il est prévu une stabilité des recettes de la ville, notamment la DGF.

### - FONCTIONNEMENT:

#### ○ Dépenses:

- ✓ Dépenses de fonctionnement courant: le budget sera en diminution car les études liées au projet Action Cœur de ville sont mandatées ou inscrites en restes à réaliser.
- ✓ Dépenses de personnel: à ce jour, il n'est pas prévu de création de poste. Ce poste devrait peu varier.
- ✓ Autres charges : le budget sera également quasiment le même qu'en 2019. Les montants des charges pourront être modifiés après les élections.

## LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

### - INVESTISSEMENT:

#### ○ Recettes:

La ville de Chinon ne peut toujours pas emprunter. Les recettes dont la ville peut bénéficier sont les suivantes:

- ✓ **Excédent de fonctionnement**
- ✓ **Mise en vente de biens:** l'immeuble Bodart de la Jacopière, la maison des associations
- ✓ Recettes liées à la vente du domaine de Parilly actée mais conditionnée à l'obtention du permis de construire purgé de tout recours: 742 000 euros
- ✓ **Subventions** de l'Etat, de la Région ou du Département.





## LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

### - INVESTISSEMENT:

En 2018, le Conseil Municipal avait voté la création de trois autorisations de programme pluriannuelles:

- l'autorisation de programme d'un montant de 450 000 euros concernant le petit lien vertical mais cette dernière est clôturée car le petit lien vertical n'a pas été retenu dans le cadre du projet Action Cœur de ville.
- L'autorisation de programme Voirie d'un montant de 300 000 euros: il reste 100 000 euros de crédits de paiement en 2020.
- L'autorisation de programme aménagement rue Paul Huet d'un montant de 356 000 euros est engagée: les travaux de dissimulation des réseaux ont commencé en 2019 et vont se terminer début 2020. Les travaux de voirie auront lieu au deuxième trimestre. Les crédits de l'AP seront revus au BP 2020 car ils sont insuffisants pour les travaux de voirie. En effet, il convient de faire le réseau du pluvial non prévu initialement.

## LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

### - INVESTISSEMENT:

Sur les investissements prévus en 2020, la ville avait voté par anticipation des ouvertures de crédits d'investissement pour quelques achats:

- Acquisition de deux petits véhicules pour le service propreté de Chinon
- Acquisition de plots béton pour sécuriser les manifestations de Chinon

Sont prévus les 100 000 euros de crédits de paiement pour la voirie et les crédits de paiement pour l'aménagement de la rue Paul Huet.

La ville devrait lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour le remplacement des huisseries à l'école Jacques Prévert.

Enfin, sur les équipements sportifs, la ville va refaire l'éclairage des courts de tennis intérieurs. Elle doit faire des travaux au stade Raymond Bourdon pour mettre le stade aux normes nécessaires pour jouer en fédérale 3: création d'un vestiaire pour un arbitre, agrandissement de l'infirmierie. Ce projet est estimé à 75 000 euros.

## LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2020

### - INVESTISSEMENT:

La ville travaille avec le Département pour la réfection du quai Pasteur.

Pour le projet Action Cœur de ville, il est proposé d'inscrire deux actions matures:

- l'extension du cinéma avec une première phase de travaux en 2021 pour des travaux d'insonorisation
- La réfection de la place Victoire.

Tous ces projets feront l'objet d'une étude dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement validé après les élections municipales.

Envoyé en préfecture le 05/03/2020

Reçu en préfecture le 05/03/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 037-213700727-20200303-ANND CM2020\_007-BF